

Date de mise à jour : 29/11/2021



Axe : 3 VERS UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF
Objectif : 3.2 Soutenir et faire émerger des filières de la transition climatique

Action : 3.2.2 **Développons de nouvelles filières autour du bois local**

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Energie / Industrie	Atténuation / Adaptation	X	X		

Porteur(s) de l'action et contacts :

Parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord

Sébastien Morelle, pôle nature et agriculture - s.morelle@parc-vosges-nord.fr

Pascal Demoulin, pôle aménagement développement - p.demoulin@parc-vosges-nord.fr

Ville de Haguenau – Aurélia Rodrigues, chargée de mission forêts - aurelia.rodrigues@agglomeration-haguenau.fr

ONF – Floriane Moroni, cheffe de projet Haguenau, Forêt d'Exception® - floriane.moroni@onf.fr

Partenaire(s) technique(s) : Professionnels de la filière bois d'œuvre, FIBOIS, ADIRA

Collectivité européenne d'Alsace, EPCI et communes (commande publique)

Contexte

La forêt accomplit trois fonctions principales : écologique, économique et sociale. Dans les Vosges du Nord on coupe annuellement autant de bois que ce que la forêt peut en produire. La surface forestière est en croissance, mais les forêts sont globalement jeunes et les peuplements de plus en plus clairs car l'industrie actuelle du bois préfère les bois de faible diamètre. De plus, bien que la majorité des bois soient sciés localement, la majeure partie des produits sciés sont ensuite exportés, ce qui implique une transformation locale des bois à faible valeur ajoutée. Par ailleurs, les arbres absorbent globalement du CO₂ pendant leur croissance et le stockent durablement lorsqu'il est utilisé dans la construction.

Ecosystème remarquable, la **forêt indivise de Haguenau** est exploitée depuis plusieurs siècles. Historiquement le chêne, rejoint depuis par le pin sylvestre, ont fait sa réputation. Elle appartient en indivision à l'Etat et à la Ville de Haguenau. En 2015, l'ONF et la Ville de Haguenau ont initié une démarche de labellisation de la forêt indivise en « **Forêt d'Exception®** ». Cette démarche a permis la construction d'un plan d'actions sur 5 ans afin de développer ses atouts économiques, écologiques, sociaux et culturels. La forêt a été labellisée en 2020.

Le **PNR des Vosges du Nord** a élaboré avec l'agglomération d'Haguenau une charte forestière (CFT, 2019) dans le but de développer une filière économique cohérente répondant aux enjeux écologiques du massif forestier. Le massif forestier du territoire d'étude est composé de 129 000 ha de forêt. L'ambition est de redonner aux essences de nos écosystèmes forestiers (hêtre, pin) des débouchés plus rémunérateurs. Des premières actions ont permis de développer des référentiels techniques, notamment la création de Synbol - une association de professionnels de la filière forêt-bois locale - et la réalisation d'opérations pilotes comme la construction expérimentale d'une maison passive utilisant le hêtre local en structure (CC Sauer Pechelbronn), le lancement du projet îte nano habitat répondant à de nouveaux usages et du mobilier de bureau Wood Wide Web – Workplaces en Hêtre massif.

La **collectivité européenne d'Alsace** a effectué un recensement des projets bois des communes, EPCI et bailleurs à échéance 5 ans. L'objectif est de mobiliser les acteurs du bois pour développer l'usage du bois local dans la construction des bâtiments publics. Un club des acteurs publics du bois est en cours de constitution (80 membres environ à l'échelle Alsace).

Par ailleurs, une **marque Alsace du bois** devrait émerger.

Descriptif de l'action

PNR des Vosges du Nord : passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle

Le plan d'actions vise à dynamiser la filière forêt-bois du hêtre et du pin sylvestre en s'appuyant sur les leviers locaux suivants :

- Mobiliser les professionnels et le grand public autour de la construction et la rénovation en bois local
 - Diffuser et promouvoir les guides pour construire et rénover en bois et en bois local (un guide « je construis en bois local » a d'ores et déjà été réalisé)
 - Provoquer des échanges et la transmission de savoir-faire entre les acteurs de la filière forêt-bois locale, tous les ans
- Accompagner le développement des produits bois d'œuvre à forte valeur ajoutée et adaptés aux essences locales
 - Associer les entreprises de travaux forestiers à la production de bois de qualité et les accompagner pour adapter leur matériel et leurs pratiques à la ressource et aux sols
 - Réaliser une étude de faisabilité technico-commerciale pour la mise en place d'une ou de plusieurs plates-formes de stockage, de tri et de dépôts en forêt publique et privée
 - Réaliser des audits personnalisés des entreprises du bois pour optimiser leur fonctionnement et les accompagner dans l'innovation vers des produits en bois locaux à forte valeur ajoutée (audit CMA, début en 2020)
 - Développer la part "bois" dans la commande publique (recenser les besoins et estimer le potentiel, faciliter son intégration dans les marchés publics)
 - Réaliser des études d'Assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage sur la réalisation de projets pilotes en construction en bois local (début en 2020)
 - Utiliser la création pour mobiliser les artisans qui transforment le bois sur le territoire et répondre à une demande émergente en mobilier, agencement et équipement du territoire de façon innovante (une 1ère gamme de mobilier en hêtre a été créée)
 - Développer la labellisation FSC des produits en bois locaux
 - Accompagner les entreprises dans la mise en vente des produits en bois local, les rendre visibles au grand public (début en 2021)

La CFT regroupe 28 actions dont les 7 actions phares doivent aider à structurer un futur écosystème économique autour de nos ressources bois (<https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2019/11/charte-forestiere-pnr-logo-bd1.pdf>).

Hagenau, Forêt d'Exception® : valoriser durablement le capital forestier du territoire et soutenir la filière bois local

Le volet économique du programme comporte 3 actions :

- Accompagner le développement de la filière locale de production de menuiseries patrimoines en carrelots de pin sylvestre (contribution à la CFT des Vosges du Nord) (action 21)
- Construire un bâtiment en bois local éco-conçu pour les locaux de l'ONF à Hagenau (action 22)
- Caractériser les qualités du chêne de Hagenau pour la vinification (action 23)

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
PNR des Vosges du Nord : programme pluriannuel d'actions							
	Construction locaux ONF						
	Qualité chêne vinification						
Menuiseries patrimoines							
Audit CMA des entreprises du bois							
Indicateurs de suivis							Objectifs
Etudes et audits réalisés							
Actions de mobilisation, publics touchés, professionnels du bois engagés dans la démarche							
Produits en bois local créés et commercialisés							
Rénovations et constructions en bois local pilotes réalisées							